

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 SEPTEMBRE 2022

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

# AU 30 SEPTEMBRE 2022

# Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-14
ANNEXES	
Annexe A - Subventions Annexe B - Opérations Annexe C - Cotisations Annexe D - Autres produits Annexe E - Coûts directs Annexe F - Marges brutes	15 15 15 15 16 16
<b>5</b> - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	10



#### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2022 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC au 30 septembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

# Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne; nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBLANCASBL société de comptable professionnel agréé inc.  $^1$ 

Montréal, le 29 novembre 2022

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129449

# FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC RÉSULTATS

# **POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2022**

	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	1 142 099	1 290 991
Opérations (annexe B)	866 126	533 077
Cotisations et assurances (annexe C)	128 697	43 106
Autres produits (annexe D)	31 491	15 900
Placements sports (note 10)	298 309	134 365
	2 466 722	2 017 439
CHARGES		
Salaires et charges sociales	426 066	505 488
Transport et communication	392 524	266 553
Régionalisation	414 814	194 422
Services professionnels	328 016	141 469
Fournitures et approvisionnements	247 380	167 016
Coûts directs (annexe E)	1 077	1 604
Loyers	61 089	47 330
Amortissement des immobilisations	1 561	999
Placements sports (note 10)	298 309	134 365
	2 170 836	1 459 246
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	295 886	558 193
Plus-value sur placements	3 781	2 916
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	299 667	561 109
	233 007	201 103

# FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC **ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET** POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2022

		2022			2021
	-	Affecté			
	Investi en immobisations	aux projets futurs et aux programmes (note 12)	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	2 333	413 139	700 000	1 115 472	554 363
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 561) <sup>(*</sup>	·) _	301 228	299 667	561 109
Acquisition d'immobilisations	3 371		(3 371)	-	-
Affectation d'origine interne (note 11)			-	-	-
SOLDE À LA FIN	4 143	413 139	997 857	1 415 139	1 115 472

1 415 139

1 115 472

 $<sup>^{(*)}</sup>$  Le montant correspond à l'amortissement des immobilisations

# **BILAN**

## **AU 30 SEPTEMBRE 2022**

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	198 848	88 285
	1559 974	941 192
Placements à court terme (note 3) Débiteurs (note 4)	535 400	993 917
Stocks	10 363	11 624
Frais payés d'avance	4 392	6 139
Trais payes a availce	2 308 977	2 041 157
INAMADRIUGATIONIS (		
IMMOBILISATIONS (note 5)	4 143	2 333
	2 313 120	2 043 490
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	481 341	242 191
Apports reportés (note 9)	376 640	645 827
	857 981	888 018
DETTE À LONG TERME (note 8)	40 000	40 000
	897 981	928 018
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	4 143	2 333
AFFECTÉ AUX PROJETS FUTURS ET AUX PROGRAMMES (note 12)	413 139	413 139
NON AFFECTÉ	997 857	700 000
	1 415 139	1 115 472
	2 313 120	2 043 490

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Audrey Taillefer, Présidente

Guillaume Savard F., Secrétaire-trésorier

# **FLUX DE TRÉSORERIE**

# POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	299 667	561 109
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	1 561	999
	301 228	562 108
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions	-	-
Débiteurs	458 519	(386 164)
Stocks	1 261	1 458
Frais payés d'avance	1 747	503
Créditeurs	239 150	49 213
Revenus perçus d'avance	-	-
Apports reportés	(269 189)	400 568
	431 488	65 578
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	732 716	627 686
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements	(618 782)	(670 725)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(622 153)	(670 725)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT  Augmentation de la dette à long terme	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS	-	-
DE TRÉSORERIE	110 563	(43 039)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	88 285	131 324
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	198 848	88 285

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

### 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 30 janvier 1968.

### Ses objets sont les suivants:

À des fins purement sportives et sans intention de gains pécuniaires pour ses membres :

Volleyball Québec est un organisme provincial de régie et de services ayant pour mission de:

- 1. promouvoir la pratique du volleyball et du volleyball de plage;
- 2. développer l'excellence en volleyball et en volleyball de plage;
- 3. former les intervenants en volleyball et en volleyball de plage.

#### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

## Comptabilisation des produits

#### **Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### Cotisations

Les produits de cotisations sont constatés linéairement sur la période couverte par ces dernières.

Inscriptions, sanctions d'événements et transactions Internet

Les produits d'inscriptions, de sanctions d'événements et de transactions Internet sont constatés lorsque les activités ou les programmes ont lieu.

Ventes et location de matériel, publications et publicité

Les produits de ventes et location de matériel, publications et publicité sont constatés lorsque les transactions ont lieu.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût d'achat réel. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

# 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux / durée</u>
Équipement et mobilier	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Site Internet	Amortissement linéaire	3 ans

## Actif net affecté aux programmes

Ces actifs nets sont présentés distinctement par l'organisme afin de présenter séparément la performance de ses programmes.

#### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les subventions à recevoir et les débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3- PLACEMENTS	2022	2021
	\$	\$
Desjardins - Fonds d'obligations canadiennes, 5 688,758 parts (5 604,142 parts en 2021) au coût de 30 941 \$ (30 561 \$ en 2021)	28 262	31 977
Compte avantage entreprise	1 484 539	857 379
Fonds Invesco Trimark		
Fonds d'obligations échelonnés, 649,0310 parts (634,5570 parts en 2021)	5 231	5 608
Fonds Revenu Taux Variable, 995,6880 parts (959,8080 parts en 2021)	7 664	8 023
Fonds Revenu Gouvernemental, 7 999,5470 parts ( 7 843,4420		
parts en 2021)	34 278	38 205
	1 559 974	941 192

4- DÉBITEURS			2022	2021
			\$	\$
Subventions				
Subvention de fonctionnement			61 118	-
Subventions médico-scientifique	e et événements i	nternationaux	29 000	-
Subvention salariale d'urgence S	SSUC		2 451	107 919
Centre Unisport			8 750	11 700
Programme de soutien au dével	oppement de l'ex	cellence sportive		
volleyball intérieur et plage			348 701	788 229
			450 020	907 848
Clients			12 185	11 592
Placements sports			26 796	42 444
Taxes à la consommation			46 399	32 033
			535 400	993 917
5- IMMOBILISATIONS		2022		2021
•		Amortis-	Valeur	Valeur
		sement	comptable	comptable
	Coût	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement et mobilier	5 835	5 834	1	1
Équipement informatique	33 283	29 141	4 142	2 332
	39 118	34 975	4 143	2 333

## 6- MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit d'un montant de 50 000 \$, garantie par les subventions à recevoir. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel majoré de 4,5 %. Le solde de la marge de crédit est nul au 30 septembre 2022. De plus, l'organisme dispose de six cartes de crédit pour une limite totale de 24 000 \$.

7- CRÉDITEURS	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs	406 143	201 922
Salaires et vacances à payer	75 198	40 271
	481 341	242 191

8- DETTE À LONG TERME	2022	2021
	\$	\$
Prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 avec la		
possibilité d'effectuer des versements en capital.	40 000	40 000
	40 000	40 000
Portion échéant à court terme		
	40 000	40 000

## 9- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 30 septembre 2021 \$	Octroi ou encais- sements \$	Constatés à titre de produits \$	Solde 30 septembre 2022 \$
Produits perçus d'avance	6 378	4 524	8 096	2 806
Subventions				
Centre Unisport VB	6 400	43 800	46 500	3 700
Événements internationaux	-	100 000	75 000	25 000
Programme de soutien au développement de l'excellence sportive volleyball intérieur et plage	574 379	397 318	626 563	345 134
Dons reportés - Placement sport	58 670		58 670	
	645 827	545 642	814 829	376 640

#### **10- PLACEMENTS SPORTS**

L'organisme a cédé 20 % des dons admissibles à Placements Sports & Loisirs ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Depuis 2020, la gestion du programme est sous la responsabilité du RLSQ qui a mandaté Desjardins Gestion de patrimoine afin d'investir ces mêmes pourcentages des dons admissibles et l'appariement annuel. Au 30 septembre 2022, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 204 851 \$ (241 021 \$ au 30 septembre 2021) et la somme du capital investit chez Desjardins Gestion de patrimoine totalise 87 186 \$ (31 678 \$ au 30 septembre 2021).

Produits         \$         \$           Appariements des dons admissibles         158 084         73 990           Dons admissibles         131 652         46 947           Appariement supplémentaire exceptionnel         -         6 958           Intérêts         8 573         6 470           Charges         298 309         134 365
Appariements des dons admissibles       158 084       73 990         Dons admissibles       131 652       46 947         Appariement supplémentaire exceptionnel       -       6 958         Intérêts       8 573       6 470         298 309       134 365
Dons admissibles       131 652       46 947         Appariement supplémentaire exceptionnel       -       6 958         Intérêts       8 573       6 470         298 309       134 365
Appariement supplémentaire exceptionnel       -       6 958         Intérêts       8 573       6 470         298 309       134 365
Intérêts         8 573         6 470           298 309         134 365
298 309 134 365
Charges
=
Salaires 298 309 134 365

#### 11- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Considérant l'incertitude qui perdure en lien avec la pandémie mondiale en lien avec la note 12 "éventualités", le conseil d'administration a résolu de :

maintenir un montant équivalent à 50 % des dépenses soit 1 000 000 \$ en actif net non affecté afin de préserver le mandat de régie de la fédération conféré par le ministère et la viabilité de l'organisme.

La fédération ne peut utiliser à d'autres fins ce montant grevé d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration exprimé par résolution.

#### 12- ÉVENTUALITÉS

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 30 septembre 2022, la fédération est au courant de perturbations dans ses activités à la suite de la pandémie de COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux pour une période indéterminée, La fédération a continué ses activités en télétravail.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces perturbations sur ses états financiers et il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de ces perturbations.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la société en date de ces états financiers.

#### 13- INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit à cause des subventions à recevoir et des débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

#### Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses créditeurs. Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt à cause de placements à taux fixe qui l'assujettissent au risque de variation de la juste valeur.

### Risque de prix autre

Le risque de prix autre associé aux placements en actions est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché. Ce risque est réduit au minimum, car l'organisme atténue ce risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement et en investissant dans le secteur financier canadien.

# ANNEXES

# POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2022

ANNEXE A- SUBVENTIONS	2022	<u>2021</u>
	\$	\$
Programme de soutien aux opérations régulières	428 260	650 785
Programme de soutien au développement de l'excellence sportive	491 564	329 305
Autres organismes	49 200	145 705
Subvention salariale d'urgence (SSUC)	91 575	161 696
Programme d'événements spéciaux du MELS	81 500	
	1 142 099	1 290 991
ANNEXE B- OPÉRATIONS	2022	2021
	\$	\$
Inscriptions	805 587	501 763
Transactions Internet	34 299	18 946
Publications	3 076	3 120
Sanctions d'événements	16 704	6 630
Administration	4 809	283
Matériel	1 651	1 396
Publicité	•	939
	866 126	533 077
ANNEXE C- COTISATIONS ET ASSURANCES	2022	2021
	\$	\$
Cotisations individuelles	115 747	33 423
Cotisations organismes	11 184	8 339
Produits d'assurances	1 766	1 344
	128 697	43 106
ANNEXE D- AUTRES PRODUITS	2022	2021
	\$	\$
Commandites	19 559	13 109
Autres	11 932	2 791
	31 491	15 900

# **ANNEXES**

# POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2022

ANNEXE E- COÛTS DIRECTS	2022	2021
	\$	\$
Publications		
Stocks au début	1 505	5 087
Achats	9 935	8 042
Stocks à la fin	(10 363)	(11 624)
	1 077	1 505
Cotisations individuelles	-	-
Transactions Internet	-	99
	1 077	1 604
ANNEXE F- MARGES BRUTES	2022	2021
•	\$	\$
Publications	·	·
Produits	3 076	3 120
Coûts directs	(1 077)	(1 505)
_	1 999	1 615